

Madame, Monsieur,

En juin prochain, les éditions du Seuil vont faire paraître une version dite « corrigée » du séminaire de Jacques LACAN dont le titre, à l'époque, était : *Le transfert dans sa disparité subjective, sa prétendue situation, ses excursions techniques*. Mais pourquoi cette version est-elle aujourd'hui annoncée comme « corrigée » ?

Voici un bref historique des faits.

11 décembre 1985 : La diffusion de la première *transcription critique* de ce séminaire, sous le nom de *stécriture* est interdite par jugement du tribunal de grande instance. Toutefois, il n'échappe pas au tribunal que cette diffusion artisanale n'avait pas un but commercial mais scientifique. Avaient été proposées les séances du 16 novembre 1960 au 10 mai 1961. La circulation cesse dès lors complètement.

1985 à 1987 : Il restait sept séances à établir, ce travail fut poursuivi jusqu'à son terme, sans donner lieu à diffusion.

Mars 1991 : La publication officielle du séminaire sous le titre *Le transfert* au Seuil suscite un véritable scandale chez les lecteurs de Lacan et dans la presse tant les bourdes y foisonnent. La version *stécriture* n'avait manifestement pas été utilisée.

Juin 1991 : L'école lacanienne de psychanalyse organise un colloque : *Pour une transcription critique des séminaires de Jacques Lacan*.

Septembre 1991 : Parution de l'ouvrage collectif *Le transfert dans tous ses errata*. Il s'agit d'un peignage de l'édition du Seuil, suivi des actes du colloque de juin.

Décembre 1991 : *Libération* écrivait :

### **Une secte primitive ?**

Catalogue impitoyable de toutes les erreurs de transcription du livre VIII du séminaire de Lacan intitulé *Le Transfert*, publié aux éditions du Seuil par le gendre du psychanalyste, Jacques-Alain Miller (cette édition sans aucune note, explication ou travail critique d'interprétation est pourtant la seule version du texte autorisée par la loi). Un relevé des erreurs les plus grossières souvent très drôles : « sectes primitives » pour « scènes primitives », la « hâtérogologie » pour « la hâte en logique » et même « il est la mère » pour « il est de la merde », « hors de ses gonds » pour « hors de saison », « abstraction » pour « castration », etc. De très subtiles interrogations sur telle ou telle « leçon » retenue d'un texte oral difficile. Tout le texte démontre la nécessité de l'établissement d'une édition critique du séminaire.

Dans les années qui suivent : les traducteurs potentiels ne peuvent accomplir leur tâche en se fiant à la seule version autorisée mais qu'ils savent fautive.

Avril 2001 : Jacques-Alain Miller et les éditions du Seuil annoncent la parution du séminaire *Le transfert* en version « corrigée ».

Nous vous faisons parvenir, ci-joint l'ouvrage *Le transfert dans tous ses errata*. Aura-t-il servi à établir cette nouvelle édition ? À vous d'en juger.

Quel que soit le résultat de cet examen, le scandale demeure plus vif que jamais, vingt ans après la mort de Jacques Lacan, et quelle qu'ait été sa volonté sur ce point, d'une absence d'édition critique de ses séminaires et autres interventions orales.

Les éditions EPEL